

<p>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt</p> <p>Service régional de l'alimentation</p>	<p><b>COMPTE-RENDU DE REUNION</b>  <b>Conseil Régional d'Orientation de la</b>  <b>Politique Sanitaire Animale et</b>  <b>Végétale (CROPSAV)</b>  <b>Section Santé Animale</b></p> <p><b>2 février 2016</b></p>	 <p><i>Liberté • Égalité • Fraternité</i>  <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p><b>PREFECTURE DE LA REGION</b>  <b>PROVENCE ALPES</b>  <b>COTE D AZUR</b></p>
<p>V0 datée du 18/04/2016  Validation le : 30/04/2016</p>		<p><b>Nombre de pages : 3</b></p>

### Participants

Voir listes d'émargement (PJ) :  
Voix délibératives  
Voix consultatives

## I. Intervention du DRAAF

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, représentant le Préfet de Région, introduit la réunion en rappelant la nature et le rôle de la section santé animale du CROPSAV :

- lieu de discussion et d'échanges vis-à-vis des orientations en matière de santé publique animale
- lieu de débats concernant les demandes portées par l'association sanitaire régionale ou l'organisme à vocation sanitaire

Il rappelle également la situation générale sanitaire, en soulignant les différentes crises traversées actuellement, notamment la réapparition de l'influenza aviaire hautement pathogène sur un grand quart sud-ouest de notre pays, et l'épizootie de fièvre catarrhale ovine (FCO) à sérotype 8 qui frappe en particulier une grande partie du centre de la France.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'ordre du jour du CROPSAV :

- Demande par l'OVS d'étendre à l'ensemble de PACA la zone réglementée (ZR) FCO
- Présentation du système d'information géographique (SIG) permettant de gérer les mouvements de transhumance
- Projet de plan collectif volontaire (PCV) concernant la bestioïtose

## II. Demande d'extension de la ZR FCO à l'ensemble de la région PACA

Anthony ROCHE (SRAL PACA) rappelle les caractéristiques principales de la maladie, l'historique de son apparition puis de sa réapparition en France métropolitaine et présente les principales conséquences sur les mouvements d'animaux vivants.

La présentation du SRAL est en PJ.

Nicolas CORBOZ présente la demande portée par la FRGDS PACA, en qualité d'organisme à vocation sanitaire, d'extension de la zone réglementée, en insistant sur les conséquences, en termes de mouvements de transhumance, de la qualification en zone indemne (ZI) de la moitié de la région et en ZR de l'autre moitié.

La présentation de la FRGDS (Extension zonage FCO) est en PJ.

### ECHANGES

Après avoir remercié les intervenants, le DRAAF propose aux membres du CROPSAV de faire part de leurs remarques et opinions concernant cette demande.

En premier lieu, M. SOLDA précise que des mouvements de brebis ont déjà lieu dans le cadre d'éleveurs disposant de terres dans plusieurs départements différents.

M. LIONS informe que la vaccination des animaux exportés vers l'Italie est parfois exigée même quand ces derniers sont issus de zone indemne. Par conséquent, le passage en ZR de l'ensemble de PACA n'aura de ce point de vue là pas de conséquence majeure.

M. DE RUFFRAY se dit favorable à l'extension de la zone, mais s'interroge sur la pertinence d'attendre la validation du ministère. Les délais qui en résultent constituent des blocages potentiels pour les ventes d'animaux.

M. GOUSSE précise que, s'agissant d'une maladie à gestion nationale, cette validation est indispensable.

M. ESCOFFIER rappelle qu'une demande a déjà été adressée à la DGAL en septembre dans le cadre du blocage d'animaux en Isère.

Mme LUDDENI comprend les enjeux financiers, mais s'interroge sur la gestion du sanitaire.

M. POIRSON précise que deux questions se posent :

- Peut-on continuer à gérer des mouvements inter-zones, sans avoir de visibilité sur la nature des zones au retour d'estives ou d'hivernage, ni sur la disponibilité du vaccin. Il remarque également qu'il est techniquement impossible de procéder à la vaccination des animaux avant le retour d'hivernage, prévu avant la fin mars
- S'il est admis que le seul choix possible est d'étendre la zone réglementée, est-il possible d'envisager des contrôles supplémentaires entre les zones réellement infectées avec circulation virale et les zones réglementées pour motif administratif ?

M. SOLDA rappelle qu'il paraît inenvisageable de rendre obligatoire la vaccination, en raison de problèmes rencontrés lors de la crise précédente.

M. ESCOFFIER s'interroge sur l'imputation des coûts liés aux contrôles par sondage ou aux contrôles d'introduction. Le SRAL répond que ces contrôles sont à la charge des éleveurs.

M. LIONS rappelle que la campagne de vaccination réalisée lors de la crise précédente avait été efficace, malgré quelques désagréments. Selon lui, en l'absence d'une couverture vaccinale suffisante, la maladie émergera en PACA.

M. CADOREL rejoint les propos de M. POIRSON. Si cette année, les manifestations cliniques de la maladie paraissent peu importantes, cela est dû en partie au fait que dans les zones infectées, une proportion non négligeable d'animaux sont des animaux anciennement vaccinés. Or en PACA, la majorité des animaux, notamment chez les petits ruminants, sont naïfs. Il n'est par conséquent pas exclu que les symptômes soient plus importants en PACA si la maladie y apparaît. Il faudrait donc, selon lui, proposer des mesures complémentaires pour les mouvements de ZR infectée vers ZR « administrative », mais aussi insister auprès de la DGAL sur la nécessité d'une dotation en dose de vaccins lors de la prochaine livraison prévue fin février.

M. GOUSSE interroge les membres du CROPSAV sur cette demande de renforcement des contrôles.

M. CORBOZ rappelle que la fusion des différentes zones (périmètre interdit, zone de protection et zone de surveillance) a été une demande forte de la profession et que dans ce cadre, cette demande semble difficile à porter.

Mme PIN-DIOP précise que le GDS 06 est opposé à l'extension de la ZR, son département n'étant pas impacté.

M. COULIBALY rappelle qu'il convient de mener une double réflexion : à court terme et à plus long terme. Si la diffusion actuelle est relativement faible, il ne faut pas perdre de vue que les températures remontant et l'activité vectorielle s'intensifient, le risque de voir s'installer une enzootie durable n'est pas négligeable. Par conséquent, il faut réfléchir aux moyens de contrôle à mettre en œuvre rapidement.

Mme STRUGAR précise que si la filière varoise reste peu importante en volume, la surveillance doit y être améliorée significativement.

Mme LUDDENI est favorable à l'extension de la zone mais précise elle aussi que des contrôles, dont les modalités restent à discuter, doivent être mis en place. Une campagne de vaccination renouvelée régulièrement (tous les trois ans par exemple) pourrait être pertinente.

M. GOUSSE évoque la possibilité de demander une extension de la zone aux départements de PACA hors 06.

M. SOLDA précise que le GDS 06 est fermement opposé à toute obligation de vaccination.

M. DE RUFFRAY rajoute que les vaccins ont, selon lui, une persistance de 6 mois, alors que l'immunité naturelle protège mieux.

Mme PIN-DIOP demande s'il existe un plan de la DGAL pour les mois à venir.

Mme FAJARDI répond que PACA n'a pas eu connaissance d'un plan pré-conçu par l'administration centrale, mais que la DGAL souhaite avoir l'avis du CROPSAV avant de prendre une décision.

M. ESCOFFIER rappelle que la position de la FRGDS est de demander une extension de la ZR à l'ensemble de PACA, 06 y compris.

M. MONOD demande qu'une attention particulière soit portée au cheptel apiaire, compte tenu des impacts que pourraient avoir les traitements insecticides appliqués aux ruminants sur les abeilles. Une concertation entre les éleveurs et les apiculteurs serait pertinente.

Après avoir rappelé les différentes positions et demandes des participants, M. GOUSSE demande aux membres du CROPSAV de se prononcer sur la demande d'extension de la ZR portée par la FRGDS.

Le CROPSAV se prononce en faveur de cette extension, à l'unanimité moins deux voix (une abstention, un vote contre).

M. GOUSSE prend acte de ce vote et précise qu'une réflexion sur des mesures complémentaires applicables aux mouvements d'animaux depuis une ZR infectée vers une ZR administrative, ainsi qu'une réflexion sur la stratégie de vaccination devront être menées. Le résultat de ces réflexions feront l'objet d'une présentation lors d'un futur CROPSAV.

### **III. Présentation du SIG transhumance**

La présentation de la FRGDS est en PJ.

### **IV. Projet de PCV Bestnoïtiose**

La présentation de la FRGDS est en PJ.

A l'heure actuelle, il n'existe aucun plan de lutte concernant cette maladie.

M. LIONS précise que l'élevage est réellement touché. Ce n'est plus une maladie régionale, 45 départements sont concernés. Est-il possible d'envisager un élargement au FMSE ?

M. POIRSON précise qu'il conviendrait de saisir l'ANSES pour connaître la pertinence d'une lutte collective.

La FRGDS précise qu'un PCV est en cours de déploiement dans quelques communes de l'Isère.

M. LIONS rappelle que plus l'attente avant l'action est longue, plus le coût d'intervention est élevé.

M. GOUSSE conclut en demandant à la FRGDS d'étoffer une proposition de PCV, afin, le cas échéant, de pouvoir demander une catégorisation de la maladie.

### **V. Conclusion**

L'ensemble des points ayant été abordés, M GOUSSE lève la séance .

Tous les documents présentés lors du CROPSAV sont en ligne sur le site intranet de la DRAAF

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>